

Maison Départementale des Sports du Var

Redevances d'utilisation de salles, de matériel et de prestations de services

Les montants de redevances sont appliqués par le CDOS du Var sur décision du Comité Directeur à partir du 11 juillet 2017. Ceux-ci sont susceptibles d'être complétés et modifiés.

Catégories d'usagers :

- A : Comités départementaux adhérents
- B : Résidents à la MDS
- C : Associations
- D : Autres utilisateurs

Redevances d'utilisation de salles :

Montants / catégories	Durée	Capacité maxi. 86 pers.	Jusqu'à 20 pers.	Jusqu'à 8 pers.
A - B - C	<4h	40€	25€	10€
	>4h	60€	40€	15€
D	<4h	120€	100€	60€
	>4h	150€	120€	80€

Forfaits de mises à disposition gratuites de salles* :

*Non cumulables d'une année sur l'autre, les MAD s'appliquent sur l'année civile.

Catégories d'usagers :	Nombre de gratuités :
A	3
B	5

Délais de réservation : les réservations seront acceptées sur 60 jours glissants maximum. Au-delà, les réservations ne peuvent donc pas être validées.

Caution : une caution de 300€ pour chaque catégorie d'usagers sera exigée. En cas de nécessité de nettoyage, le montant du forfait ménage sera retenu.

Assurance : une attestation d'assurance sera demandée pour chaque catégorie d'usagers.

Vidéosurveillance : pour des raisons de sécurité et en raison des risques de vols ou de dégradations, les locaux sont équipés d'un système de vidéosurveillance.

Redevances des prestations de services :

Prestations :	Catégorie d'usagers :	Montants :
Internet / Wifi	A, B, C, D	Gratuit sur demande
Forfait ménage complet :	A, B, C, D	50€
Vidéoprojecteur :	A, B, C	15€ (<4h) 30€ (>4h)
	D	30€ (<4h) 50€ (>4h)
Forfait Sono (2 micros) :	A, B, C, D	20€
Forfait Téléviseur + lecteur DVD :	A, B, C, D	20€
Petit-déjeuner (café, thé, jus de fruits, eau, viennoiseries) :	A, B, C, D	4€/personne
Plateaux repas :	A, B, C, D	Sur devis